Certificat en peinture - 4159

RESPONSABLE :

Martin Beauregard
819 762-0971 poste 2352

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le certificat en peinture offre la possibilité de poursuivre une démarche artistique. Il permet une meilleure maîtrise des concepts de la peinture et des moyens pour les analyser et les comprendre. Par des notions théoriques et par l'apprentissage des techniques, des matériaux traditionnels et nouveaux, les étudiantes et étudiants sont amenés à découvrir des modes d'expression plastique. De plus, il ouvre vers des pratiques hybrides de la peinture. Le programme mise sur l'intégration des connaissances permettant le développement d'un esprit de recherche ainsi qu'une pratique personnalisée en peinture.

Pour les fins d'émission d'un grade de baccalauréat par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ».

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgée ou âgé d'au moins 21 ans.

Il faut avoir travaillé dans le secteur des arts, avoir suivi des cours dans le domaine ou avoir des productions personnelles; la candidate ou le candidat doit démontrer une capacité à entreprendre des études universitaires.

La candidate ou le candidat peut être tenu de fournir des attestations, de présenter un portfolio ou de passer une entrevue.

OU

Posséder une formation pertinente supérieure aux conditions minimales d'admission.

PLAN DE FORMATION :

ARP2031	Peinture I (3 cr.)
ARP2032	Peinture II (3 cr.)
ARP2035	Le tableau et le lieu (3 cr.)
ARP2036	Procédés mixtes I (3 cr.)
ARP2037	Procédés mixtes II (3 cr.)
ARP2046	Recherche en peinture (3 cr.)
HAR1104	Jeux et enjeux en art actuel (3 cr.)
	9 crédits optionnels

Cours optionnels

Pour compléter son programme, l'étudiante ou l'étudiant choisit trois crédits (1 cours) dans le bloc A et six crédits (2 cours) dans le bloc B, ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du Module.

Bloc A - Bloc théorique (3 crédits)

HAR1103	Féminisme et dialectique (3 cr.)
PHI1001	Introduction à la culture matérielle (3 cr.)
PHI1201	Esthétique de l'art contemporain (3 cr.)
PSY1002	Objectivité et perception (3 cr.)

Bloc B - Bloc pratique (6 crédits)

AAR1221	Atelier dirigé I en création (3 cr.)
AAR1222	Atelier dirigé II en création (3 cr.)
AAR1223	Atelier dirigé III en création (3 cr.)
ART1011	Poétique de la ruine (3 cr.)
ART1012	Rhétorique de l'image (3 cr.)
ART1007	Lumière et espace (3 cr.)
LIT1001	Discours et fiction (3 cr.)

*** : Disponible à distance**

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours ARP2046 Recherche en peinture, il faut avoir réussi au moins 21 crédits du programme.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base expérience :
Si l'expérience n'est pas jugée pertinente, l'étudiante ou l'étudiant pourra être admis au programme "Libre premier cycle (9927)" pour quelques cours et devra maintenir une moyenne de 2.5/4.3. Une nouvelle demande d'admission devra alors être transmise avec les frais requis afin de pouvoir intégrer le certificat désiré.